

DÉPARTEMENT
Haute-Garonne

ARRONDISSEMENT
TOULOUSE

COMMUNE
SAINT-GENIÈS BELLEVUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
2025-12

de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE

L'an deux mille vingt-cinq et le 7 avril 2025 à 19 heures, le conseil municipal de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation régulière du 19 mars 2025, sous la présidence de Mme Sophie LAY, maire.

Etaient présents : M. ARTIGUE Pierre, Mme GAILLARD Marie-Blandine, M. de LASSUS SAINT-GENIES Charles, Mme MAURICE Fabienne, M. OTAL Patrick, Mme PERTUISET Sophie, M. ROUCH Jean-Louis, Mme TOMAS Christiane.

Était absent et représenté : M. MORILLON Henri-Jacques.

Etaient absents : M. AUXIETRE Mathieu, M. PEDRONO Yann.
M. de LASSUS SAINT-GENIES Charles a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : Affectation du résultat de fonctionnement 2024 au budget communal 2025

Après le vote du compte financier unique 2024 du budget communal le résultat de clôture de la section de fonctionnement s'élève à : 482 244,52 €.

Afin de financer le fonctionnement et l'investissement au budget primitif 2025, il convient d'affecter ce résultat dans les deux sections selon la répartition ci-dessous :

Résultat de clôture de fonctionnement 2024	Part affectée à l'investissement Compte 1068	Part affectée au fonctionnement Compte 002
482 244,52 €	272 754,28 €	209 490,24 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **APPROUVE** la répartition ci-dessus.

Membres en exercice : 12
Membres présents 09
Suffrages exprimés 09

Pour 08
Contre 01
Abstention 01

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire, Sophie LAY

